

Bulle d'AIRE

L'AIRE vous propose tous les deux mois un journal à la fois ludique et informatif

Se former à l'intérieur

Nous profitons de cette période de rentrée scolaire pour faire un point sur les possibilités de formation offertes aux détenus à l'intérieur. Deux organismes se partagent les formations au centre pénitentiaire de Vivonne : Gepsa Institut et l'AFEC.

Gepsa Institut a été retenu pour 2 lots de formations : le bâtiment (avec 3 options : carreleur-chapiste / peintre en bâtiment / plaquiste-plâtrier) et les espaces verts (ouvrier du paysage). La formation de peintre en bâtiment dure 800h, celles de carreleur-chapiste et de plaquiste-plâtrier 700h, et celle d'ouvrier du paysage 400h.

Le nombre maximum de participant à chaque session de formation est de 8. Tous les candidats qui se montrent intéressés sont reçus en entretien. Le statut du détenu (prévenu ou condamné) ne rentre pas en compte dans la sélection, ni la durée de la peine. Il faut cependant que la durée de la formation choisie n'excède pas la durée de la peine, pour que le participant puisse effectuer l'intégralité des heures avant sa sortie.

Les conditions d'admission sont les suivantes : satisfaire aux entretiens d'évaluation, être présent pendant toute la durée de la formation, respecter le règlement intérieur de l'établissement, et savoir lire, écrire et compter.

Merci à Mme Berard, coordinatrice des formations chez Gepsa Institut. Dans le prochain numéro, nous parlerons des formations proposées par l'AFEC.

Le saviez-vous ?

TUTELLE : Mesure de protection et de représentation juridique des mineurs (par exemple en cas de décès des parents) et des majeurs hors d'état d'exercer leurs droits par eux-mêmes, prononcée par le tribunal d'instance.

TUTEUR : Personne chargée de protéger ou de représenter un mineur ou un majeur qui n'a pas toutes ses capacités.

Le Groupe Départemental Concertation Prison (GDPC)

Le GDPC regroupe quatorze associations ou organisations qui, dans la Vienne, interviennent en prison ou auprès des familles de prisonniers : AIRE, ANVP, Aumôneries, AUXILIA, CIMADE, Courrier de Bovet, Cri Fréquence Pierre-Levée, Croix Rouge, D'un Livre l'autre, La Ferme de l'Air Libre, Ligue des droits de l'homme, R3SP, Secours catholique.

Son but est d'améliorer la connaissance réciproque de ses membres, de mener quelques actions en commun et d'afficher à destination de l'opinion publique une communauté d'analyse et d'approche du problème carcéral.

Actions menées ces dernières années :

- Édition d'une plaquette de présentation du GDPC
- Impression d'un calendrier comportant les adresses utiles pour prendre contact avec les membres du GDPC. Distribution de ce calendrier dans les cellules au moment des fêtes de fin d'année, avec carte de vœux, enveloppes timbrées, friandises ...

Poème de détenu

Laisse le temps s'en retirer tout bas – Betty

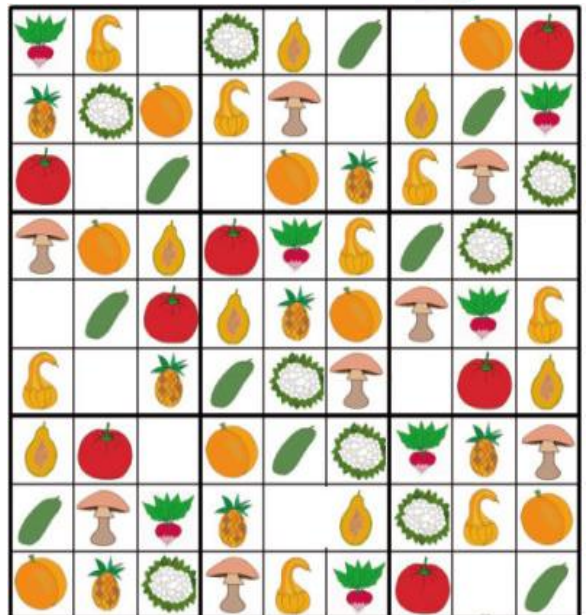
Hier n'est plus demain sera...
De quoi poser le pied pour un pas
Et le second suivra
Laisse le temps passé en arrière
Hier n'est plus demain sans barrière...
De quoi entrer dans la lumière
Et l'ombre sera derrière
Laisse le temps s'écouler sans peur
De quoi s'envoler pour le meilleur
Et le malheur sera bonheur

- Participation des uns et des autres à l'émission de radio « Cri fréquence Pierre Levée » (destinée aux familles et amis de personnes détenues) pour présenter leurs actions
- Interventions dans un lycée
- Organisation sur place de Journées Nationales Prison (JNP) initiées par la FARAPEJ (Fédération des Associations Réflexion- Action Prison).
Cette année, ce sera dans la semaine du 21 au 26 novembre.

Actuellement, le GDPC est animé par Anne - Sophie Astrup (CIMADE) et Michel Massé (AIRE et Cri fréquence Pierre Levée).

Gepsa vous propose pour ce mois un SUDOKU fruits et légumes. Pour vérifier la solution, merci de vous rapprocher de Florence et Emilie.

Gepsa



Recette : crème au citron (6 personnes)

- 6 yaourts de 100g ou 125g
- 1 boîte de lait concentré sucré (397g)
- 3 citrons bio de préférence

Mélangez les yaourts avec le lait concentré.
Ajoutez le zeste et le jus des 3 citrons.
Fouettez.
Mettez au frigo avant de vous régaler !

